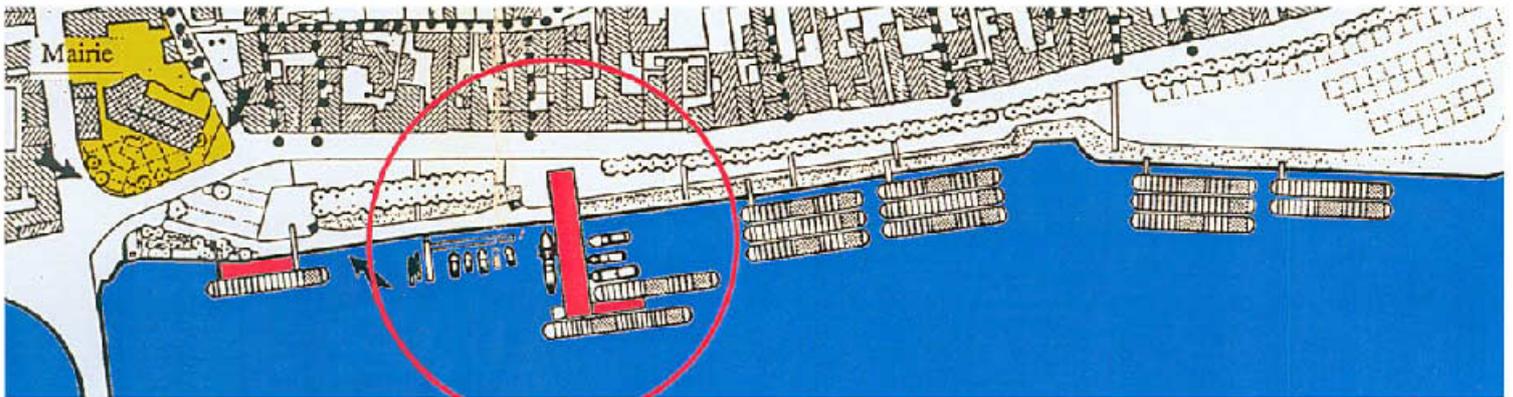


PRIX DE L'ACTION D'ART URBAIN 2001

- Société :** Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE 77), 27, rue du marché, 77120 Coulommiers
tél: 01 64 03 30 62
- Responsable de la société :** Roger DESBIENS Directeur CAUE, architecte DPLG
- Présentateur :** Roger DESBIENS
- Organisme décisionnaire :** Commune de St-Mammès sur Loing (77)
- Propriétaire du site :** Commune de St-Mammès sur Loing (77)
Etablissement public des voies navigables de France
- Description de l'opération :** La commune de Saint-Mammès est située au confluent de la Seine et du Loing en Seine et Marne. Les berges sont en site protégé au titre de l'Environnement et le bourg se trouve dans le périmètre de protection de l'Eglise. Avec le conseil du CAUE 77 et l'aide du Conseil Général de Seine et Marne et du Conseil Régional d'Ile de France, la municipalité a réalisé depuis 1991 un ensemble d'opérations coordonné sur la mise en valeur :
- d'une promenade paysagère, le long de la façade fluviale et sur les quais haut et bas (activités de marché, accès aux bateaux)
 - d'une restauration des bâtiments publics (l'église), réhabilités et convertis (mairie, maison des associations) autour d'une placette (prix d'architecture contemporaine de Seine et Marne en 1992).
- Equipe pluridisciplinaire :**
- Catherine GEOFFROY et Franck ZONCA, architectes DPLG (maîtrise d'œuvre)
 - Nathalie ALLOCHON et Richard BOSQUILLON, paysagistes DPLG (maîtrise d'œuvre)
 - Michel COLLIN, paysagiste DPLG au CAUE 77 (conseil)
 - Olivier de BERVERIN, architecte des Bâtiments de France

HALTE POUR PENICHES EN LIAISON AVEC LE BOURG, Saint-Mammès sur Loing (77)



Intérieur de la maison des associations et vue sur l'église



Qualité architecturale

- Les rénovations du centre-bourg et des venelles ont également porté sur l'église (11ème S.), la mairie et la salle des associations et d'exposition mariant matériaux locaux et transparences.
- Le musée-péniche de la ville établit les spécificités patrimoniales mammésiennes dans le réseau des places batelières (Conflans Sainte Honorine, Saint Jean Le Losnes...).
- La conception des quais en platelage en bois et des cheminements-béton retenant des empreintes d'animaux favorise la promenade propice aux rêves et à l'évasion.
- La jetée entre ciel et eau, les voiles légères de la couverture et l'**éclairage de nuit**, invitent au voyage.

Qualité de la vie sociale

- Les concertations organisées avec les marinières tout au long de l'étude ont permis de préserver les habitudes des usagers professionnels de la rivière et constituer une cité batelière.
- Des familles vivant à bord de leur péniche entre deux voyages ou pour leur retraite bénéficient des équipements de sécurité et de confort
- Deux restaurateurs se sont installés en front de Seine, sans compter les retombées économiques locales pour la dynamisation des commerces apportés par le tourisme culturel et nautique.

Respect de l'environnement

- Cette approche de projets interférents a permis une économie d'échelle et à constituer un projet de refonte des quais.
- L'exploitation multiforme de la rivière, entre loisirs et transport industriel, préserve la qualité des paysages et de la ressource dans un objectif de développement durable.
- Cette réalisation met en marche de nouvelles dynamiques intercommunales de projets, autour de la Vallée du Loing ou du réseau local des OTSI du Sud 77 avec des équipements conformes aux règles de construction dans le champ d'expansion des crues, et la loi sur l'eau dans le lit mineur de la rivière.